

Communiqué de Presse

Mardi 21 mai 2024

Le Département accompagne l'installation des médecins généralistes

Pleinement mobilisé en faveur de la démographie médicale, le Département de la Vendée multiplie les actions pour améliorer les conditions de travail et de vie des médecins afin de les inciter à s'établir en Vendée et y rester sur le long terme. Depuis 2022, le Département a ainsi mis en place un dispositif d'aides à l'installation des médecins généralistes et à l'équipement des cabinets et maisons médicales.

Face aux difficultés de la population à obtenir des rendez-vous chez des médecins spécialistes, de nombreux médecins généralistes ont souhaité apporter une expertise supplémentaire à leur patientèle. Avec l'appui du Département, des médecins généralistes ont pu s'équiper de matériel spécifique, habituellement réservé à des médecins spécialisés. Ces équipements ont pour objectif de permettre d'effectuer des tests de prévention et de dépistage de certaines pathologies. Les rendez-vous seront plus rapides que chez un spécialiste.

Ce dispositif permet le financement de trois types d'équipement médical : dermatoscope, électrocardiogramme, spiromètre. Le montant de l'aide a été fixé à 6 000 € maximum, sur présentation des factures. Depuis mars 2022, le Département a mobilisé plus de 175 000€ pour aider à l'acquisition de matériel médical. Ce sont ainsi 10 spiromètres, 27 électrocardiogrammes et 24 dermatoscopes qui ont été financés.

34 médecins ou groupement de médecins ont ainsi pu être accompagnés par le Département. Ces médecins généralistes sont répartis sur l'ensemble du territoire, dans 26 communes différentes. En parallèle, 7 cabinets médicaux de 7 autres communes ont pu bénéficier d'un soutien du Département dans l'acquisition de mobiliers nécessaires à l'installation de médecins généralistes.

Grâce à l'engagement concret du Département, c'est l'ensemble de l'écosystème de santé (médecins généralistes, médecins spécialistes et patients) qui bénéficie de ce dispositif pour améliorer, au quotidien, l'accès aux soins et la qualité de la prise en charge en Vendée.

Le Conseil départemental de la Vendée

Contact Presse : Albin MOUTON
07 86 03 35 40